

1/ Nous représentons et défendons vos intérêts dans les instances du personnel :

Comité technique (CT) et Comité Hygiène et Sécurité au Travail (CHSCT).

Au CT, nous participons aux réflexions sur les réorganisations du travail ou de services. Nous proposons des améliorations, demandons des comptes à la collectivité et qu'elle justifie ses choix. La section CFDT de Charenton est à l'origine de ces demandes :

- **de séances d'ostéopathie (obtenues),**
- **des tickets restaurants pour tous (en attente),**
- **mutuelle santé : nous continuons à réclamer une meilleure prise en charge par l'employeur,**
- **prise en charge totale par l'employeur de l'adhésion au GEPC.**

Nous exprimons nos choix démocratiquement et pouvons voter contre des propositions, nous abstenir, ou ne pas participer au vote si nécessaire. Nous l'avons fait récemment concernant les principales dispositions de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, que la collectivité s'empresse d'appliquer. Ce qui va vous obliger à **travailler plus longtemps, en vous enlevant des avantages acquis (jours de congés exceptionnels).**

Nous participons dans le cadre du dialogue social à la réflexion sur les modalités du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour obtenir une meilleure égalité entre agents.

Au CHSCT, nous restons vigilants à défendre votre sécurité et votre bien-être au travail : visites de sites, lutte contre les risques psycho-sociaux, respect des aménagements de postes...

2/ Nous accueillons et accompagnons des agents en difficulté :

Application du droit du travail, reclassements, litiges, sanctions, médiations, etc.

3/ Nous vous défendons à la Commission de Réforme du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) : accidents du travail, de trajet, retraite invalidité, aptitude ou inaptitude à son poste, maladies professionnelles...

Ensemble nous continuerons au quotidien à faire reconnaître vos droits, défendre vos missions et votre qualité de vie au travail.

Pour nous contacter :

Section CFDT Charenton
30 rue de Conflans 94220 Charenton
01.46.76.67.24 / 06.62.34.50.62
scfdt@charentonlepont.fr

Syndicat Départemental CFDT INTERCO 94 - Val de Marne

Maison des Syndicats – 11/13, rue des Archives – 94010 Créteil Cedex
Téléphone : 01 43 99 12 43 – interco94@interco.cfdt.fr